



LE PATRIMOINE, C'EST VOUS, C'EST NOUS !



L'association de « Sauvegarde du Patrimoine » créée en 2012 a repris ses activités après le passage à vide dû au COVID. Cette période a vu de nombreuses manifestations annulées, a provoqué un inévitable repli sur soi, de par ces confinements et autres « barrières de santé » ! Est-ce la fin de toutes ces privations ?

Nul ne le sait... mais nous, nous voulons y croire !

C'est pour cela que l'association a décidé de renaître et continuer le travail de Madame Marty et son équipe. Un nouveau groupe est né, issu des anciens membres et des nouveaux, venus aussi bien dans l'association que dans notre village.

Le nouveau bureau et le nouveau Président essayent de donner un nouvel élan afin de remonter la pente post-Covid. Est-ce que nous allons réussir dans cette tâche : oui, nous le croyons ! Les premiers signes sont positifs : le triplement de nos adhérents nous confirme que nous sommes sur le bon chemin.

Le départ de nos actions a été marqué par le concert du 15 janvier en notre belle église de Saint Martin. Grâce à vos dons, ainsi

qu'au produit du « Vide-maison », organisé par la municipalité et réalisé par nos bénévoles*, nous envisageons les premiers travaux de sauvegarde de notre patrimoine. Nous vous tiendrons au courant des avancées de ceux-ci.

Bien entendu, d'autres manifestations sont déjà inscrites sur notre agenda. Nous vous les présenterons le temps venu.

En attendant de vous rencontrer lors de ces journées d'action, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « Association Sauvegarde du Patrimoine – St Martin Lalande ».

Pour devenir membre et/ou faire un don contactez-nous par E-mail à l'adresse :

assoc.sauvegarde.patrimoine@gmail.com

Le bureau de l'Association

*Outre les remerciements à la municipalité, nous tenons à saluer Eliane Bourgeois-Moyer et Rolland Jammy pour leur rôle actif lors de cette vente.

ASSOCIATION SPORTIVE SAINT MARTINOISE



L'ASSM a débuté le championnat sur les chapeaux de roues et l'objectif premier reste toujours à portée de main. Ce n'est sans compter sur les dirigeants et l'ensemble du bureau qui mettent à disposition le matériel nécessaire pour continuer d'aller de l'avant. Nous avons fait l'achat d'une cage amovible pour permettre à nos sérials buteurs de travailler devant le but. En prévision de cette fin de saison, l'ASSM fêtera ses 40 ans le samedi

17 juin 2023 à la maison du peuple. Un repas et une soirée s'en suivront.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Thomas Peyras au 06 20 12 36 38. Les invitations sont en cours de réalisation.



Nous vous attendons nombreux autour du carré vert pour nous soutenir dans cette dernière ligne droite !!!!!

LISTE COMMERCES-ARTISANS-AUTO ENTREPRENEURS-INDUSTRIES

A la liste publiée dans la gazette du mois d'octobre, il convient d'ajouter deux nouveaux commerces

Propriété-prives.com

Alicja BAK, agent commercial indépendant (06.59.01.84.48)

a.bak@proprietes-privees.com

Le Comptoir des Compères-Produits locaux direct producteurs

Zac relais Saint Martin RD 6113 (06.58.49.82.90)

lecomptoirdescomperes@gmail.com



EDITO

Saint Martinaises, Saint Martinois, Chers administrés,



En fin d'année 2022, l'Insee a communiqué le résultat du recensement de la population et notre commune compte 1141 habitants. Ce chiffre est important car la Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'Etat, en dépend. Cette dotation est également liée à plusieurs autres critères et notamment au linéaire de voirie communale.

En ce qui concerne les travaux, en ce premier trimestre 2023, quelques modifications de circulation ont été nécessaires dans le cadre des travaux d'assainissement, d'eau potable et pose d'une borne à incendie sur la RD 116, le chemin de la Boulmière, le bas de la rue du 8 mai ainsi que la route de Lasbordes. Les études et les travaux d'un montant de 89 977 € Hors Taxes ont été entièrement pris en charge par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

La construction de l'espace associatif et/ou mutualisé, future maison des associations, démarre avec un peu de retard lié à une obligation d'étude de sol un peu plus approfondie. Le chantier a été ouvert le 20 mars et les travaux devraient s'étaler jusqu'en début 2024.

La mutualisation de l'achat de l'énergie avec le Syaden (Syndicat Audois d'Energies et du Numérique) a permis d'obtenir des conditions tarifaires plus intéressantes mais la meilleure dépense est toujours celle qui ne se réalise pas. L'extinction de l'éclairage public permet également de réaliser des économies non négligeables en cette période de crise économique.

Sachez, que l'ensemble des élus mettent tout en œuvre pour assurer la meilleure gestion possible et ainsi éviter tout dérapage au sein des finances publiques.

*Françoise Rouquet
Adjointe au Maire*

DÉPÔT DE PAIN ET DE JOURNAUX

La boulangerie du village ayant fermé définitivement le 28 février dernier, un dépôt de pain et de journaux a été installé à l'agence postale communale.

Nous rappelons les horaires d'ouverture de l'agence postale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8^h00 à 11^h30
Mercredi de 9^h00 à 12^h00





THIERRY BONNIER, PRÉFET DE L'AUDE A RENDU VISITE AUX ÉLUS



Sur l'invitation de Guy Bondouy, Maire, Monsieur le Préfet de l'Aude a rendu visite aux élus. L'occasion de présenter la commune, le projet de construction de l'espace associatif et/ou mutualisé ainsi que le projet de liaison douce et voie partagée de Saint Martin Lalande à Castelnaudary (ancienne I13) pour lequel l'Etat a été sollicité pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Monsieur le Maire et les élus se sont ensuite rendus dans l'entreprise Smithers Oasis France ou Monsieur Sylvain Baudart, Directeur et Christophe Végas ont présenté l'entreprise et au Moulin du Vivier ou Madame Maury a présenté les investissements réalisés ainsi que les projets à venir.

Une visite très positive et Monsieur le Préfet a quitté notre commune enchanté de sa visite.



NATHALIE ET DOMINIQUE VOUS ACCUEILLENT



Nathalie Lassus et Dominique Séménou vous accueillent au secrétariat de la mairie du lundi au vendredi.

La mairie est ouverte au public :

- Lundi de 9^h00 à 12^h00 et de 13^h00 à 15^h00
- Mardi de 9^h00 à 12^h00 et de 13^h00 à 15^h00
- Mercredi de 9^h00 à 12^h00
- Jeudi de 9^h00 à 12^h00 et de 13^h00 à 17^h00
- Vendredi de 8^h00 à 12^h00

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE LE PREMIER COMPTE FINANCIER UNIQUE

Lors de sa séance du lundi 6 mars 2023, le conseil municipal a adopté le premier Compte Financier Unique.

En effet, la commune s'étant portée volontaire pour la mise en place de la comptabilité M57, à titre expérimental en 2022, par anticipation, les élus ont voté, à l'unanimité, les comptes de la commune qui peuvent être résumés ainsi que suit :

• Dépenses de fonctionnement :	901 253,12 €
• Recettes de fonctionnement :	1 059 797,11 €
• Excédent de fonctionnement de l'exercice :	158 543,99 €
• Excédent de fonctionnement reporté de 2021 :	179 162,84 €
• Excédent de fonctionnement :	337 706,83 €

• Dépenses d'investissement :	375 985,34 €
• Recettes d'investissement :	532 777,52 €
• Excédent d'investissement :	156 792,18 €
• Excédent d'investissement reporté de 2021 :	277 843,29 €
• Excédent global d'investissement :	434 635,47 €
• Déficit des restes à réaliser :	464 188,75 €
• Affectation du résultat 2022 :	29 553,28 €
• Report à la section de fonctionnement :	308 153,55 €



La
GAZETTE SAINT-MARTINOISE
est un bulletin d'informations municipales
Publication trimestrielle - Tirage 550 exemplaires
SARL Le Petit d'Oc
11400 Castelnaudary - 04 68 23 22 20
Siret : 439 346 271 00018



CLUB LOISIRS ET AMITIÉ



Le club loisirs et amitié a tenu son assemblée générale annuelle le mardi 7 février à la salle des fêtes en présence de Guy Bondouy, Maire. Vingt-cinq adhérents étaient présents.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de Jean Escaffre, membre actif du club décédé la semaine précédente. Les petits lotos, le scrabble, les ateliers manuels et le vide dressing font partie des activités de l'année 2022.

La situation financière est bonne, malgré le peu d'activités et la Présidente remercie la municipalité pour l'attribution de la subvention.

Le bureau est reconduit. Présidente : Jacqueline Cathala
Secrétaire : Josette Souloumiac
Trésorière : Joëlle Marty

Le prix de la carte d'adhérent est maintenu à 10 €uros

Les projets pour 2023, petits lotos, scrabble et atelier manuel. Un vide greniers au printemps le 16 avril de 8 h à 18 h dans les rues du village avec buvette et petite restauration. Prix : 2 € le mètre linéaire. Pour tout renseignements et inscriptions appeler le 06.18.18.07.50. L'assemblée générale s'est terminée par un petit loto et la dégustation d'oreillettes.

SECTION PÊCHE

L'assemblée générale de la section pêche du club loisirs et amitié s'est déroulée le 20 janvier dernier en présence du Maire, Guy Bondouy. Une vingtaine d'adhérents étaient présents. Dans le rapport d'activités, il est à noter cinq lâchers de truites en 2022. En mars, après la partie de pêche, les adhérents ont pu passer un bon moment convivial autour d'un bon cassoulet.

La situation reste saine grâce à la subvention de la mairie.

Le bureau a été reconduit. Président : Alain Delrieu
Vice-Président : Jacques Hernandez
Trésorière : Joëlle Marty
Secrétaire : Alain Bondouy

Pour la saison 2023, cinq lâchers seront réalisés. Le prix des cartes passe à 45 €

Un repas sera organisé comme l'année précédente soit au bord du lac si le temps le permet soit à la salle des fêtes, lors du lâcher de début avril. Lors du lâcher du 6 mai, les habitants qui souhaitent découvrir l'activité pêche seront invités à rejoindre les adhérents du club avec leur canne à pêche autour du lac.

LES AMIS DE NOTRE DAME DE BASSENS

Le lundi 10 avril 2023 (lundi de Pâques) aura lieu le pèlerinage du Lauragais à Notre Dame de Bassens sous la Présidence de Monseigneur Bruno Valentin évêque coadjuteur de Carcassonne et Narbonne.

Le programme : 10 h 30 : Messe sur le parvis du sanctuaire
12 h 00 : Apéritif suivi du repas tiré au sac
14 h 30 : Chapelet
15 h 30 : Conférence, Procession Mariale, Vénération de la Vierge Noire

Les amis de notre Dame de Bassens vous attendent nombreux



LES MOUSTARDIÉS



Entraînement du vendredi soir des Moustardiés au stade de St Martin avant de se retrouver autour d'un bon petit plat préparé par les cuisiniers.



LA STATUE DE LA VIERGE A ÉTÉ REPEINTE



En cette période de fêtes de fin d'année, Marcel Marquise, agent technique de la commune a repeint la statue de la vierge située en face de l'église.

Un entretien indispensable qui permet de maintenir ce petit patrimoine local en bon état.

AMBASSADRICE DE TRI

Le Smictom de l'Ouest Audois, syndicat mixte de collecte et de traitements des ordures ménagères a pour mission la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques en matière de tri des déchets et propose des journées de sensibilisation et d'information à destination des populations du territoire, afin de faire prendre conscience de l'impact écologique des déchets au quotidien.

Une ambassadrice de tri interviendra dans notre commune dans le courant du deuxième trimestre (Avril-mai) et se présentera à votre domicile pour vous informer sur les gestes de tri. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

NOS « SÉNIORS CONNECTÉS »

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'association CAP PREVENTION SENIORS fondée par la caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Languedoc Roussillon, la Mutualité Sociale Agricole et la Sécurité Sociale des Indépendants du Languedoc Roussillon, et ses partenaires (l'Agirc-Arrco, l'ZARS Occitanie, la CAMIEG, la CNRACL et l'IRCANTEC) pour un vieillissement actif et en bonne santé des seniors en risque de fragilité.



Notre commune accueille le projet sur le thème du numérique : « Seniors connectés », porté et animé par le centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) du Lauragais avec le soutien de l'Espace Seniors Lauragais qui poursuit son implication au service de la prévention de la perte d'autonomie.

Cette action gratuite est à destination des personnes de plus de 60 ans.

Il s'agit pour une douzaine de personnes de suivre un programme de dix séances de 2 heures pour parfaire leurs connaissances et conforter leur pratique de l'informatique, traitement de texte, l'usage des smartphone, internet...

... Le tout dans la convivialité.

ECOLE



Rencontre sportive au gymnase du millénaire, à Castelnaudary, le 6 janvier



Exposition photographique salle Paul Sibra, le 13 février



Exposition photographique de l'association « A vue d'œil » à la galerie Paul Sibra avec comme guide Maryse Giupponi, ancienne directrice de l'école.



VISITE DU PÈRE NOËL

Le Père Noël a rendu visite aux élèves de l'école « Paul Guilhem » le jeudi 15 décembre. Il est arrivé sur le clocher de l'église et a distribué des cadeaux et bonbons aux enfants émerveillés.



DISTRIBUTION DE COLIS

Comme chaque année, en veille de fêtes, les élus ont distribué un colis aux personnes âgées de plus de 70 ans de la commune.

Un colis apprécié de nos aînés qui ont remercié la municipalité pour ce geste généreux.



UN BILAN ET DES PERSPECTIVES LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Après deux années d'absence, la cérémonie des vœux de nouvel an a pu se tenir le 14 Janvier.

C'est devant une nombreuse assistance que Guy Bondouy, Maire a présenté ses vœux à la population. L'occasion de remercier les personnes qui l'entourent et qui œuvrent au quotidien au service de la commune à savoir l'ensemble du conseil municipal, le personnel communal, les responsables d'associations et tous les bénévoles qui sont une force vive et qui contribuent à donner une réelle dynamique à notre village. Après avoir énuméré les investissements réalisés en 2022, à hauteur de 194 000 Euros, Monsieur le Maire a évoqué les grands dossiers de l'année 2023 avec le début de la construction de la maison des associations (Espace associatif et/ou mutualisé), le projet de Liaison douce et voie partagée de Sant Martin Lalande à Castelnaudary pour lequel les demandes de subventions ont été demandées pour la réalisation d'une première tranche de travaux.

Cette cérémonie de vœux s'est clôturée par un vin d'honneur apprécié de tous les participants.



JEAN-CLAUDE MARTY MIS À L'HONNEUR

A l'issue de la cérémonie des vœux de nouvel an, Guy Bondouy remettait la médaille de la ville à Jean-Claude Marty pour son engagement au sein de la commune.

Jean-Claude Marty a été Président de l'ASSM, du club loisirs et amitié et élu dès 1995 aux côtés de Paul Guilhem, membre du syndicat sud occidental des eaux de montagne noire puis du syndicat Fresquel Tréboul. Il a siégé à la communauté de communes, au syndicat d'électrification et au pays Lauragais et fut Président du syndicat Sud Occidental des eaux de la Montagne Noire.

Toutes nos félicitations à Jean-Claude Marty pour l'attribution de cette médaille, juste reconnaissance de son action au sein de la commune. Son épouse Joëlle Marty s'est vu remettre un superbe bouquet de fleurs.

